

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 04-févr.-2014 Date de révision : 29-juil.-2024

Version 5

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Produit n° 9900  
Nom du produit PD98059

### Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-4H-1-benzopyran-4-one (90 - 100%)		167869-21-8

Formule  $C_{16}H_{13}NO_3$   
Masse molaire 267.28 g/mol

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
Website	www.cellsignal.com
Adresse e-mail	info@cellsignal.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 3 - (H301)
-------------------------------	----------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H301 - Toxique en cas d'ingestion.

**Declaración (s) de Precaución**

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330 - Rincer la bouche.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

*Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16*

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

**3.1 Substances****Synonymes**

2'-Amine-3'-methoxyflavone, 4H-1-Benzopyran-4-one, 2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-

**Formule**C<sub>16</sub>H<sub>13</sub>NO<sub>3</sub>**Nature chimique**

Composé organique

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-4H-1-benzopyran-4-one	167869-21-8	100	-	-	aucune donnée disponible

*Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.*

## SECTION 4: Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

**Contact avec la peau**

Laver la peau avec de l'eau et du savon.

**Contact oculaire**

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

**Ingestion**

Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

**Moyens d'extinction déconseillés** Aucune information disponible

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adaptée.  
**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
**Méthodes de nettoyage** Utiliser un équipement de protection individuelle. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter la formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Tenir à l'écart de la chaleur. Protéger de la lumière. Température de stockage recommandée -20 °C.

---

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation comme réactif de laboratoire.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection des mains</b>	Gants imperméables.
<b>Autres</b>	Porter un vêtement de protection approprié
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide - pain lyophilisé - Poudre
<b>Couleur</b>	Jaune
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point de fusion /congélation</b>	166.7-167.3 °C	
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	/	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Masse volumique et/ou densité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Solubilité</b>	Insoluble dans l'eau	Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible

<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible

**9.2. Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	267.28 g/mol
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Diméthyl Sulfoxyde, @ 25 mg/mL
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur. Exposition à la lumière.

**10.5. Matières incompatibles**

Combustibles forts, acides forts et bases fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-4H-1-benzopyran-4-one	< 300 mg/kg ( Rat )	-	-

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucune information disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation**                                      Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

<b>Contact oculaire</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Contact avec la peau</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Ingestion</b>	Toxique en cas d'ingestion.

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune information disponible.

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Effets mutagènes** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

**Toxicité pour le milieu aquatique inconnue** 100% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

**Facteur de bioconcentration (BCF)** Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

**SECTION 14 : Informations relatives au transport****IMDG/IMO**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN2811
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Toxic solid, organic, n.o.s. (2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-4H-1-benzopyran-4-one)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	6.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Non réglementé

**ADR/RID**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN2811
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Toxic solid, organic, n.o.s. (2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-4H-1-benzopyran-4-one)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	6.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)

**IATA**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN2811
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Toxic solid, organic, n.o.s. (2-(2-Amino-3-methoxyphenyl)-4H-1-benzopyran-4-one)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	6.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)

**SECTION 15 : Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)**

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

#### **SEVESO -Information Directive**

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

#### **Inventaires Internationaux**

<b>TSCA</b>	-
<b>DSL/NDSL</b>	-
<b>EINECS/ELINCS</b>	-
<b>ENCS</b>	-
<b>IECSC</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	-
<b>PICCS</b>	-
<b>AICS (Australie)</b>	-

#### **International inventories legend**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

## SECTION 16 : Autres informations

#### **Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H301 - Toxique en cas d'ingestion

**Procédure de classification** Jugement expert et détermination de la force probante des données.

**Date d'émission :** 04-févr.-2014

**Date de révision :** 29-juil.-2024

#### **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.